

Rapport annuel 2023

MAI 2024

Rapport annuel 2023
du Parc naturel régional
Gruyère Pays-d'Enhaut

Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Place du Village 6 | 1660 Château-d'Œx

t. +41 (0)26 924 76 93

info@gruyerepaysdenhaut.ch

www.gruyerepaysdenhaut.ch



Bienvenue dans la commune de Corbeyrier



Commune des Préalpes vaudoises, Corbeyrier est située face aux Dents-du-Midi, sur un balcon dominant le Chablais. Elle s'étend d'Yvorne, à une altitude de 500 mètres, jusqu'au sommet de Chaux-de-Mont, à plus de 2100 mètres, pour ensuite rejoindre la vallée de l'Hongrin au nord.

Composée de plusieurs hameaux (Corbeyrier, Vers-Cort, Boveau et Luan), elle offre un cadre idyllique et une qualité de vie à nulle autre pareille, à 15 minutes à peine de la plaine.

Sur les armoiries communales, une tête de loup fait allusion à une ancienne légende locale. Il y a très longtemps, des habitants de Leysin avaient blessé le dernier loup de la région. Mais de malins rabatteurs de Corbeyrier auraient traqué et rabattu la bête de manière à toucher la prime... C'est ce qui leur a valu le surnom de *Robaleux*, soit les *voleurs de loups*.

Au début du siècle dernier, Corbeyrier est une station à la mode. On y trouve quelques hôtels et les courses de la *Diligence* amènent les vacanciers depuis Aigle, pour des descentes en luge sur la route de Luan ou des matchs de tennis à l'Hôtel Victoria. Aujourd'hui, les bus des Transports publics du Chablais (TPC) ont remplacé les diligences. La population est en constante augmentation (440 habitants en 2023, contre 365 en 2010).

Alimentée en eau par ses propres sources, la commune est également propriétaire d'un alpage, d'un domaine agricole de 3,7 hectares dans la plaine du Rhône et d'une parcelle d'un hectare de vigne à Yvorne. Ses forêts — 323 hectares — sont exploitées et gérées par le Groupement forestier des Agittes (GFA). Installées au village, une scierie et une menuiserie travaillent le bois local.

On apprécie Corbeyrier pour son calme, son panorama, son microclimat, ses multiples sentiers pédestres qui font découvrir une nature exceptionnelle, tant par sa faune que par sa flore... sans oublier les morilles !

Et puis que serait Corbeyrier sans son Festival celtique ? Connu loin à la ronde, rendez-vous incontournable des amateurs de musique et d'hydromel, l'évènement est organisé tous les deux ans par la Confrérie du Loup. La prochaine édition aura lieu les 28 et 29 juin 2024

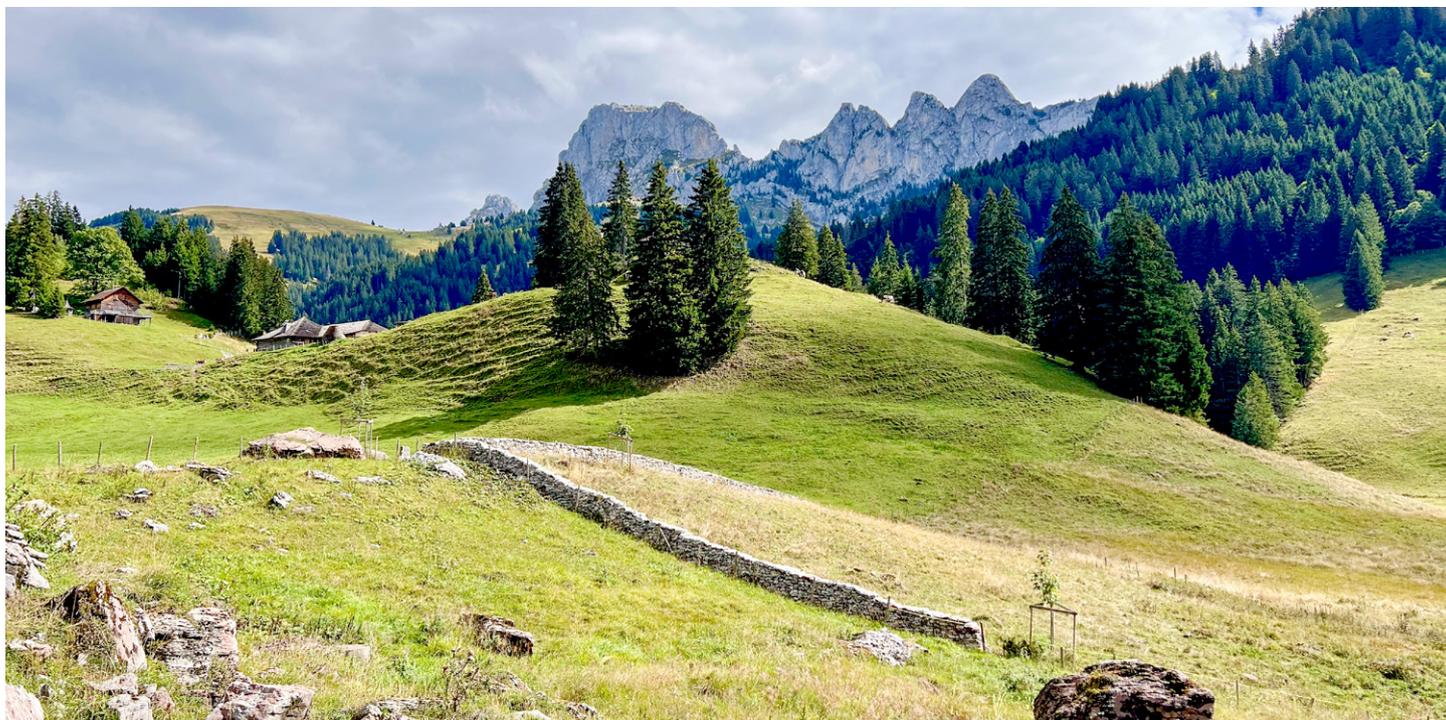
Depuis 2022, la commune de Corbeyrier, qui s'était portée candidate, a été intégrée dans le périmètre du Parc grâce à ses richesses paysagères. Elle bénéficie ainsi, à sa grande satisfaction, d'un soutien dans ses divers projets touchant, entre autres, à la biodiversité et aux économies d'énergie. Elle ne peut que se féliciter d'avoir pris cette heureuse initiative !

Monique Tschumi, syndique de Corbeyrier

SOMMAIRE

Paysage et biodiversité : préserver, améliorer, transmettre	2-3
Paysage	2
Biodiversité	3
Développer une économie régionale durable	4-7
Agriculture	4
Tourisme	5
Produits et entreprises partenaires	6
Énergie et mobilité	7
Sensibilisation et éducation à l'environnement	8
Communication et territoire : garantie à long terme	9-10
Communication	9
Territoire en réseau	10
Gestion	11-15
Coordination	11
Comptes 2023	12-14
Association	14-15
Le billet du président	16

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ : CONSERVER, VALORISER, TRANSMETTRE



Paysage

Le Parc a participé activement au comité de pilotage et à la présentation finale du projet *Seniors et Paysages* à Château-d'Œx. Environ 50 points de vue ont été suivis lors du suivi photographique triennal des paysages agricoles, en octobre et novembre 2023.

Près de 240 arbres fruitiers ont été plantés, parmi lesquels une trentaine de variétés anciennes. Un cours de taille à Epagny a accueilli 36 personnes. Un forum autour des forêts de protection a rassemblé une vingtaine de forestiers fribourgeois et vaudois sur les hauts de Montreux, dans le cadre de l'un des plus importants projets de reboisement de Suisse. Une dizaine de forestiers ont également pris part au cours sur le thème des amphibiens et des insectes du bois morts donné au col des Mosses par le Centre Suisse de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse (KARCH) et le Centre suisse de cartographie de la faune (CSCF), en collaboration avec le Groupement forestier Leysin-Les Ormonts.

Le Parc a recensé les arbres remarquables des communes de Rougemont (54 arbres) et de Rossinière (24 arbres) selon une méthodologie définie par le canton de Vaud. Trois projets avec une demande de soutien du Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) ont été élaborés pour deux projets de réfection de murs en pierre sèche et un projet de restauration de pâturages boisés. La réfection du Mur du Pré a été élaborée avec la commune

En 2023, le chantier de réfection du **Mur du Sori** par l'entreprise **Stoneworks** s'est poursuivi sur 75 m avec le concours de bénévoles (Fondation Actions Environnement). Lors des travaux, des mesures spécifiques en faveur des reptiles ont été réalisées en coordination avec le KARCH. Une première étape d'un projet plus vaste de revalorisation paysagère a ainsi été achevée, avec plus de 200 m de mur restaurés, 4 érables sycomores plantés, la réfection d'un sentier muletier historique et la pose d'un panneau informatif.

de Château-d'Œx et les propriétaires concernés. Le projet a finalement été reporté par manque de soutien financier de partenaires. Un projet pilote de restauration et mise en valeur des pâturages a débuté sur la partie fribourgeoise du Parc sur deux zones dans l'Intyamon et la vallée du Javro.

En mai, la bourse aux plantons a permis à une cinquantaine de personnes d'échanger leurs plants aux Moulins. Une visite de jardin a été organisée à Estavannens. Un plan de gestion des espaces verts a été réalisé pour la commune de Gruyères, incluant une démarche participative et des propositions de mesures avec un budget correspondant.

Outre le suivi des trois Relais Nature existants, des réflexions préliminaires ont été menées avec l'Amicale du sentier botanique de Moléson, l'office du tourisme de Moléson et le Jardin botanique de l'Université de Fribourg pour le renouvellement du sentier botanique de Moléson.

Le nouveau concept de valorisation du patrimoine naturel et culturel dans l'Intyamon finalisé en 2023 a obtenu un financement par la Nouvelle politique régionale fribourgeoise

(NPR). La mise en œuvre du projet de signalétique patrimoniale s'est poursuivie dans la vallée de la Jogne avec la démarche de consultation et la mise à l'enquête en vue d'une réalisation en 2024.

Le Parc a participé à deux initiatives de sentiers didactiques à Château-d'Œx, l'un élaboré par une classe de gymnasiens de Morges sur les conséquences des changements climatiques, l'autre mis en place par Votre Cercle de Vie sur la durabilité et les changements de comportements.

Plusieurs animations ont été organisées avec les deux passeports vacances actifs sur le territoire du Parc et des classes primaires. De plus, lors d'une journée en juillet, 11 classes de 11H du CO de Riaz se sont rassemblées à Gruyères. 200 élèves encadrés par 17 enseignants ont bénéficié d'un parcours ponctué de stands thématiques organisés par le Parc. Lors du Festival au Pays des Enfants à Château-d'Œx, le Parc a tenu un stand sur le thème de l'agriculture et la consommation durables engageant quelque 800 interactions. La nuit des chauves-souris à laquelle 50 personnes ont assisté a eu lieu à Rossinière en août.

Biodiversité

Les deux barrières à batraciens d'Enney et des Mosses ont permis le sauvetage de 897 et 2778 individus. Afin d'assurer le suivi des barrières, une soirée d'appel à bénévoles a été organisée au mois de février aux Mosses, à la suite de laquelle douze nouvelles personnes se sont inscrites.

Un inventaire des oiseaux des prairies a été réalisé sur la commune de Corbeyrier. Le rapport final *Oiseaux des prairies* a été repris et transmis à la Station ornithologique suisse (SOS). La recherche des nids s'est poursuivie dans l'Intyamon. La prospection de la Gélinotte des bois dans le Parc réalisée sous mandat par Vincent Grognez a pris fin après 4 ans, révélant une belle population au Pays-d'Enhaut.

En 2023, 99 nichoirs à Hironnelles de fenêtre ont été posés sur des bâtiments situés dans le territoire du Parc, de même que 43 mètres linéaires de planchettes. Une conférence sur les hironnelles et les martinets donnée dans le cadre du *Parc à la carte* par Bernard Genton a rassemblé 50 personnes à Enney.

Trois accompagnateurs en montagne supplémentaires ont signé la Charte d'engagement volontaire élevant à 36 le nombre de signataires (27 accompagnateurs en montagne et 9 offices ou entreprises touristiques). Deux nouvelles fiches sur les loisirs aquatiques et sur les zones de tranquillité vaudoises ont rejoint celles des comportements responsables classées par zones et par type d'activité. Les anciennes fiches ont toutes été actualisées.

RENFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE

971 ARBUSTES ET 23 ARBRES PLANTÉS

68 MÈTRES DE HAIES NON INDIGÈNES REMPLACÉES PAR DES ESSENCES INDIGÈNES

231 ARBRES FRUITIERS PLANTÉS

19 ÉTANGS CRÉÉS OU REVITALISÉS

115 PERSONNES ET 3 ENTREPRISES CONSEILLÉES POUR AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ SUR LEUR PROPRIÉTÉ

Dix classes ont été sensibilisées au respect de la faune sauvage en hiver avec une demi-journée en classe et une demi-journée sur le terrain. Une classe de l'UNIL (tourisme) a bénéficié d'une formation sur le dérangement de la faune dans le cadre des activités de loisirs. Douze bâches rappelant les règles basiques relatives au respect de la faune en hiver ont été posées à différents départs de randonnées hivernales. Plusieurs articles sur la thématique du dérangement de la faune ont été publiés sur les réseaux sociaux du Parc et dans la lettre d'information.

Le Parc a été actif dans la coordination et l'accompagnement des ambassadeurs nature : 4 pour la Réserve du Vanil Noir en collaboration avec Pro Natura FR, 10 pour le sentier des narcisses en collaboration avec Narcisses Riviera et 2 autres postés à divers endroits du Parc ont sensibilisé au total plus de 2 000 personnes lors de 509 interventions en 35 journées de terrain.

Le Parc a piloté diverses actions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes : une matinée d'action citoyenne à Montbovon le 17 juin, 2 semaines avec des civilistes en juin, 4 journées avec des migrants en août, 4 journées effectuées par un stagiaire du Parc dans la commune d'Ormont-Dessous (arrachage de berce et de lupins). Une base de projet



La création ou revitalisation d'étangs sont des mesures importantes et efficaces pour favoriser la biodiversité.

exploratoire de lutte contre le solidage par la pâte à Neirivue a été rédigée. Un dépliant informatif sur les néophytes édité par le Parc est mis à disposition des communes.

Diverses séances de coordination ont rassemblé les services cantonaux vaudois et fribourgeois et les communes du Parc ayant des projets de revitalisation de cours d'eau, en vue de financer la part communale (généralement de 5%) pour permettre l'effet de levier. La plupart des travaux prévus devraient se réaliser dans la période 2025-2028.

Cinq travaux en faveur de la biodiversité en forêt ont été réalisés : revitalisations de lisières et de haies, ainsi que des mesures en faveur de la Bécasse des bois.

LE LÉZARD AGILE



Espèce cible du Parc en 2022 et 2023, le Lézard agile a bénéficié d'une attention particulière. Une prospection sur conseils du KARCH Fribourg a relevé la présence d'une soixantaine d'individus sur 29,7 km de transects. Le flyer présentant le Lézard agile a été distribué en tout ménage dans le territoire du Parc. Une excursion tout public a été organisée au printemps avec Gaëtan Mazza, dans le cadre du *Parc à la carte*.

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE



Agriculture

Le Parc, avec sa commission agricole, suit en continu de l'évolution de la politique agricole (PA). Le Parc participe aux comités et aux assemblées générales des quatre réseaux écologiques, assurant également la gestion administrative de ces associations. Le Parc a également participé aux différents ateliers du projet *Les Communs* de Prométerre (réseau Pays-d'Enhaut – Les Mosses). Une communication spécifique à l'agriculture est réalisée tout au long de l'année via les médias et les moyens de communication du Parc.

Une analyse SMART qui consiste à établir une analyse complète de la durabilité d'une exploitation a été réalisée par l'Institut suisse de recherche sur l'agriculture biologique (FiBL) sur 5 exploitations.

Le Parc coordonne en partenariat avec Volontaires montagne des journées de volontariat et d'aide à l'agriculture de montagne. En 2023, 30 groupes pour un total de 395 participants ont offert 1114 jours de travail aux communes, agricultrices et agriculteurs qui s'étaient annoncés pour des projets.

Une rencontre a été organisée avec Agritourisme Suisse. Le Parc a suivi un cours organisé par ProConseil sur cette thématique. Une réflexion sur le développement de l'agritourisme a également été menée lors de l'atelier du Plan de gestion 2025-2028 du Parc.

JOURNÉE DU PARC 2023



Environ 500 personnes ont participé à la Journée du Parc 2023 dédiée à l'agriculture et la consommation durables. Cette journée d'échanges et de découvertes *De l'herbe à l'assiette* a eu lieu le 18 mars dans la ferme de la famille Marmillod à Rossinière.



Tourisme

Le Parc maintient des relations suivies avec les offices cantonaux vaudois et fribourgeois du tourisme (promotion concertée, collaborations spécifiques). La commission *Tourisme* qui regroupe les directions des offices de tourisme du Parc s'est réunie à deux reprises sous la présidence de Myriam Mermod, directrice de Pays-d'Enhaut Région Économie et Tourisme (PERET). Le Parc a organisé une rencontre sur le thème de l'intelligence artificielle dans le tourisme et du tourisme virtuel rassemblant les offices et les prestataires du Parc.

Le Parc a assuré la promotion de ses trois offres de randonnée, ainsi que la réservation et la vente des forfaits qui leur sont liées. Les dépliants ont été réimprimés à 1 500 exemplaires par tour, et distribués sur l'ensemble du territoire du Parc. En 2023, 4 forfaits ont été vendus : 2 *Tour du Comté de Gruyère* et 2 *Traversée d'altitude*.

211 forfaits *Savurando* ont été vendus en 2023 pour un chiffre d'affaires de 10 079.- dont 6 446.- qui ont été reversés aux producteurs et partenaires locaux de cette offre.

Le design de l'application *Les Vias du fromage* a été mis à jour, avec un ajout des contenus liés aux traditions vivantes et aux patrimoines. La carte dans l'application utilise désormais le fond de carte Swisstopo.

Le Parc a poursuivi la réflexion sur l'évolution du tourisme d'expérience vers le tourisme transformationnel incluant déjà certaines activités dans le programme *Parc à la carte*. Les opportunités ou tendances actuelles dans le domaine du tourisme nature ont été suivies. Un jeu sur le tourisme durable a été imaginé dans le cadre du rallye proposé au CO de Riaz le 5 juillet. Un panneau sur le tourisme durable a été réalisé pour le sentier de la transition mis en place à Château-d'Œx par Votre Cercle de Vie.

Dans le domaine de l'accessibilité universelle, une brochure dédiée aux offres accessibles dans le Parc a été éditée et distribuée à 36 associations et fondations actives dans le domaine des loisirs adaptés. Quatorze offres accessibles dont 4 spécialement conçues pour les personnes en situation de handicap ont été proposées dans le programme d'activités *Parc à la carte*. Pour le nouveau site web du Parc, une attention particulière a été portée à l'accessibilité des contenus pour les personnes en situation de handicap avec l'intégration du plug-in *UserWay*. Le Parc a accompagné l'organisation de la troisième journée de loisirs accessibles en juillet en collaboration avec les fondations Loisirs Pour Tous, Différences solidaires et l'association Capdenho. Le Parc a lancé un appel à projets en accessibilité universelle auprès des associations spécialisées actives sur son territoire. L'objectif de cette opération est de promouvoir et de soutenir des projets ou des offres qui améliorent la vie des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, ainsi que de tous ceux qui peuvent être confrontés à des obstacles physiques ou cognitifs dans leur vie quotidienne.



RELAIS INFOS DU PARC

Un Relais infos a été installé dans l'espace d'accueil de La Gruyère Tourisme à Gruyères sur la thématique des *Produits du terroir du Parc*. Un autre Relais infos a été mis en place dans le nouvel espace d'accueil de PERET à l'Espace Ballons à Château-d'Œx sur la thématique *En famille dans le Parc Gruyère Pays d'Enhaut*. Chaque Relais infos présente une quinzaine de points à découvrir sur l'ensemble du territoire du Parc.



DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE

Entreprises partenaires, produits, bois

Une part active a été prise aux discussions nationales du Réseau des parcs suisses en vue de faire évoluer le label *Produits des parcs suisses* et la distinction *Entreprises partenaires*. La phase pilote du volet durabilité du label *Produit des parcs suisses* a été réalisée auprès de 16 entreprises. Un dossier complet reprenant les résultats des entretiens a été remis à l'OFEV. La participation aux ERFA et aux groupes de travail a été assurée de manière active. Le Parc assure sur mandat la gestion de la qualité pour la marque suprarégionale *regio.garantie Romandie*.

Un règlement a été rédigé pour encadrer le fonctionnement du programme *Entreprises partenaires*. Le principe de gouvernance du projet a été établi pour assurer une gestion efficace et transparente avec la formation d'une commission *Entreprises partenaires et label Produits des parcs suisses*. Des conventions de partenariat ont été établies avec cinq nouvelles entreprises partenaires dans le secteur du tourisme. Ces dernières ont été mises à l'honneur lors de la rencontre annuelle des prestataires tourisme du Parc, favorisant la création d'un réseau dans ce secteur.

Les conventions avec 22 producteurs partenaires du label *Produits des parcs suisses* bénéficient d'un suivi régulier. Une démission a été enregistrée en 2023, celle de la

Bergerie du Liderrey qui a cessé son activité. La gestion du projet s'effectue en collaboration étroite avec les marques régionales. Près de 190 produits sont labellisés dans les catégories fromages et produits laitiers, produits carnés, miels, tisanes, herbes aromatiques et condiments.

Le cercle *Promotion* interne à la coordination du Parc s'est réuni à quatre reprises en 2023. Il se concentre notamment sur la promotion d'image du label *Produit des parcs suisses* en lien avec les produits certifiés. Du papier alimentaire et des cabas aux couleurs du Parc ont été édités et distribués aux producteurs. Des autocollants combinant la signature produit et le carré vert du label *Produit des parcs suisses* ont été créés et distribués aux producteurs dans le but d'être apposés sur les produits certifiés.

Des nouvelles plaquettes *Entreprises partenaires* ont été éditées de même qu'une série d'outils de communication comme une liste des engagements et un diplôme. De nombreuses communications sur les entreprises partenaires ont été publiées sur le site web, dans le *Parc'info*, par le biais de la lettre d'information numérique, sur les réseaux sociaux. Un travail particulier a également été réalisé sur le nouveau site du Parc pour présenter les producteurs et produits phare de manière détaillée.

Le Parc propose des offres de dégustation de produit labellisés *Produits des parcs suisses*: des planchettes composées de fromages, d'une saucisse sèche et d'une tisane, des paquets à composer selon ses envies et livrés par Poste, ainsi que des pique-niques avec ou sans viande à emporter lors de randonnées ou d'activités *Parc à la carte*. 63 pique-niques, 39 planchettes et 9 paquets ont été commandés en 2023.

Une action de promotion du label Bois suisse a été entreprise dans le Parc le 5 octobre 2023 à Corbeyrier où 22 objets ont été certifiés. Quatre projets exemplaires ont été présentés lors d'un forum sur le bois local. Le Parc a participé au Prix à l'Innovation Bois et matériaux biosourcés 2023, événement organisé par Lignum Vaud et l'École supérieure du Bois Bienne.

Une page présentant les 8 scieries du Parc ainsi que leurs produits a été mise en ligne sur le site du Parc. Une réflexion approfondie sur la filière bois-énergie est en cours, impliquant la recherche de chiffres et de données liées au Parc. Une quinzaine d'entreprises Bois du Parc ont contribué au projet Écoles sur la valorisation de cette ressource essentielle en accueillant des élèves pour des visites en lien avec la thématique annuelle du groupe Écoles.



LES PRODUITS DU PARC SUR LES MARCHÉS SUISSES

Le Parc complète son rôle de promotion de produits labellisés par des participations à différents marchés à travers la Suisse. Le Parc a été présent en 2023 à des manifestations de belle envergure comme le marché des parcs suisses sur la Place fédérale à Berne, le marché des parcs bernois à Thoune, le marché bio à Bulle, le Concours suisse des produits du terroir à Courtemelon, le Salon suisse des Goûts et Terroirs à Bulle pour lequel le Parc assure la coordination du stand des parcs suisses.

Énergie et mobilité

Le Parc suit l'évolution des différentes politiques en termes de mobilité, énergie et climat. Il relaie auprès des communes la consultation sur la nouvelle loi sur l'énergie du canton de Vaud.

Le suivi *Cité de l'énergie* s'est poursuivi en 2023. La commune de Château-d'Œx a sollicité le Parc pour des informations sur les impacts des centrales photovoltaïques alpines. PERET a d'ailleurs organisé un *6à7* sur ce sujet, avec une présentation par le Parc. La mise en place du suivi *Enercoach* s'est révélée plus difficile que prévu en raison des difficultés à rapatrier les données avec précision. Un travail de mise en place d'une procédure facilitant l'extraction des données directement auprès des distributeurs/fournisseurs sera réalisé en 2024.

Deux programmes ont été relayés sur le territoire du Parc : MakeHeatSimple et Chauffez renouvelable. Trois séances d'information ont été réalisées à Rougemont, Grandvillard et Jaun, ainsi qu'une visioconférence en ligne. Trois entreprises locales se sont accréditées en tant que prestataire pour l'action Chauffez renouvelable via une formation. Des conseils pour un regroupement en communauté de consommateurs propres ont été donnés à un agriculteur.

Après l'analyse de planifications cantonales en termes de mobilité en 2022, le Parc s'est attaché à récolter des données de déplacement de qualité. En collaboration avec la HES-SO Valais et Swisscom, un outil d'analyse des déplacements mensuels sur le territoire du Parc a été réalisé sous la forme d'une plateforme web. L'analyse des données est finalisée pour le rendu du rapport Région-Énergie fin février 2024. En parallèle, afin de récolter des données qualitatives, un sondage sur les usages en mobilité a été mis en ligne fin 2023. Toutes ces données servent à mettre



La ligne de **Bus alpin Charmey – Gros Mont** a été exploitée durant 4 semaines entre mi-juillet et mi-août pour poursuivre la phase test initiée en automne 2022. L'exploitation a connu un franc succès avec 235 voyageurs transportés.

en place d'une stratégie de sensibilisation et communication via des stands et ateliers participatifs en 2024. La continuité du projet est assurée par la subvention Projets Temporaires de SuisseEnergie en 2024.

Le Parc a participé à différents échanges en lien avec la mobilité durable et le tourisme, entre autres le projet de cyclotourisme en Gruyère. Dans la mesure du possible, les offres créées dans le cadre du programme *Parc à la carte* sont accessibles en transports publics ; les horaires sont communiqués dans les fiches descriptives des offres.

Le Parc a soutenu et appuyé plusieurs projets et actions sur son territoire : développement d'un concept d'auto-stop *J'te Pouce* organisé à Château-d'Œx avec le projet *Seniors et Paysages* (mené par Pro Senectute), création de panneaux pour le sentier de la transition à Château-d'Œx, relais de l'action nationale *bike to work*, prise de position pour et avec les communes sur le nouvel horaire des transports publics. Le projet de mise en valeur de l'axe de l'Hongrin pour les mobilités douces est resté dans les mains du canton de Vaud et sera relancé en 2024.

Le projet de développement d'infrastructures solaires de recharge pour les e-bike dans les buvettes d'alpage sous l'égide de l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) n'a pas été réalisé car le Parc n'a reçu aucune sollicitation du groupe de projet. Le projet sera relancé en 2024.

Le Parc a communiqué l'action des parcs suisses qui offre le billet de transports publics aller-retour si plus de trois nuitées sont réservées dans le même établissement situé dans le territoire du Parc. Seuls deux billets ont été vendus sur le territoire du Parc via cette action nationale.

Le Parc a réalisé une séance de coordination avec la commune de Saanen pour la gestion de la mobilité vers le versant sud des Gastlosen. Une nouvelle ligne CarPostal Saanen – Mittelberg – Jaun a été mise en service par la commune de Saanen en été 2023 avec succès. Un plan de gestion de la mobilité pour le versant sud des Gastlosen, piloté par la commune de Saanen, est en cours (gestion de l'accès et parkings).



Le Parc a conclu un partenariat avec la banque Raiffeisen pour soutenir l'implantation d'un **véhicule en autopartage Mobility** à la gare de Château-d'Œx.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Écoles

Le projet *Écoles* sur le thème *La forêt et le bois comme ressources* s'est terminé au printemps 2023. Diverses animations et des visites d'entreprises du secteur du bois du Parc ont concerné 1 242 élèves du Parc répartis en 69 classes primaires. Le projet 2023-2024 sur le thème *Leau comme milieu naturel* a débuté à l'automne 2023. 76 classes se sont inscrites (1 400 élèves) à des animations sur propriétés biologiques et physiques des cours d'eau, ainsi que sur les interactions entre espèces. Une formation à l'animation et à la pédagogie a été donnée aux accompagnateurs en montagne participant au projet *École* sur le thème et du matériel pédagogique a été mis à disposition des classes.

Le Parc a également collaboré à la rencontre internationale sur l'*Outdoor education* organisée à Château-d'Ex par la HEP Vaud et avec la participation de professeurs et élèves de sept universités européennes.



**PARTICIPATIONS 2023
AUX ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION**

1 180 PERSONNES
ONT PARTICIPÉ À 68 ACTIVITÉS PARC À LA CARTE

3 700 PERSONNES
ONT ÉTÉ SENSIBILISÉES PAR DES ACTIONS
COMPLÉMENTAIRES TOUCHANT LES DOMAINES NATURE
ET PAYSAGE, AGRICULTURE, TOURISME ET BOIS.

76 BÉNÉVOLES
ONT ÉTÉ MOBILISÉS SUR DES ACTIONS NATURE ET PAYSAGE
POUR UN TOTAL DE 179 JOURNÉES DE TRAVAIL (HORS
VOLONTAIRES MONTAGNE CF. PAGE 4).

1 400 ÉLÈVES
PARTICIPENT AU PROJET *ÉCOLES*.

Parc à la carte

L'édition 2023 de la brochure *Parc à la carte* tirée à 8 000 exemplaires compte 57 animations prévues à dates fixes, auxquelles s'ajoutent des demandes ponctuelles pour des groupes, pour un total de 101 animations programmées.

Le Parc a assuré le rôle de centrale de réservation pour toutes offres du *Parc à la carte* (individuelles, groupes, entreprises, écoles hors Parc, planchettes et pique-nique).

L'année 2023 est la deuxième année avec le plus de fréquentation après 2022. C'est également l'année record en termes de nombre d'animations réalisées (68). La fréquentation totale s'élève ainsi à 1 180 personnes (889 adultes et 291 enfants).

En termes financiers, 2023 est la moins bonne année depuis 2018. Il faut néanmoins noter qu'en 2022 les bénéfices venaient principalement des représentations du spectacle *La légende de la fontaine de Lessoc* qui avaient attiré un public nombreux. En 2023, les ventes représentent un total de 22 967.-, dont 20 963.- sont reversés aux prestataires.

Le Parc met à disposition sa centrale de réservation à des tiers ; c'est le cas pour la Forge de la Tzintre. Au total, le Parc a organisé des événements à la Forge pour 201 visiteurs.

JOURNÉE DE RÉFLEXION AUTOUR DE LA SAISON D'ALPAGE

La tradition vivante de la saison d'alpage a vécu une journée historique, le 5 décembre dernier, avec son inscription à l'UNESCO sur la *Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité*. Cet accomplissement marque surtout le début d'une collaboration commune entre tous les acteurs de l'économie alpestre pour affronter les défis liés à la sauvegarde de cette tradition comme les changements climatiques, la gestion de l'eau ou la problématique de main-d'œuvre.

C'est dans ce contexte et avec une volonté de trouver des solutions communes qu'une journée thématique sur la saison d'alpage s'est tenue le 7 décembre à Bulle. Coordinée par le Parc, elle a rassemblé plus d'une centaine de participants, parmi lesquels des porteurs de la tradition ainsi que des partenaires culturels, scientifiques et touristiques de l'économie alpestre.



COMMUNICATION ET TERRITOIRE : GARANTIE À LONG TERME

Communication

Le nouveau site web du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut a été mis en ligne le 5 juin après plusieurs mois de gestation. Seule la version française était disponible dans un premier temps ; la version allemande est mise en ligne en janvier 2024, la version anglaise durant le premier semestre 2024 également. En 2023, les deux versions du Parc (ancienne et nouvelle) totalisent près de 70 000 visites. Ce nouveau site offre une meilleure ergonomie et un contenu clairement présenté ; les résultats sont déjà visibles dans le nombre de pages visitées, le temps passé sur le site et sur le taux de rebond. Le Parc compte également une nouvelle plateforme web peu gourmande en données à laquelle sont liés tous les QR codes figurant sur les panneaux et les Relais infos. Les contenus numériques en trois langues de tous les panneaux (des Relais infos, Nature, Paysage ou signalétique OFEV thématique) ont été mis en ligne.

Le journal *Parc'info* est paru à deux reprises, en juillet et en décembre. Les éditions n° 29 et 30 ont été tirées respectivement à 22 000 et 23 000 exemplaires. Chacune fait l'objet d'une distribution tout ménage sur le territoire du Parc, y compris l'entier des communes de Montreux, Veytaux

et Villeneuve. Le numéro 29 laissait l'édito à François Margot, coordinateur fondateur du Parc, à la veille de son départ à la retraite. L'édition n°30 était dédiée à la saison d'alpage avec différents articles liés.

La lettre d'information mensuelle du Parc a été envoyée à quelque 2 300 destinataires à chacune des 12 parutions. À noter que dès la mise en ligne du nouveau site web, le nombre d'inscriptions est remonté montrant que les nombreux appels à l'inscription sur le nouveau site fonctionnent bien. Le taux d'ouverture a augmenté, variant entre 55 % et 60 %.

Le rapport annuel du Parc 2022 a été imprimé à 800 exemplaires en avril 2023, avec ses 16 pages, en format A4. Il a été envoyé par courrier avec la convocation à l'assemblée générale aux membres ainsi qu'aux invités.

Les retours presse ont dépassé les 150 apparitions dans les médias imprimés et digitaux répondant notamment aux 10 communiqués de presse envoyés durant l'année et aux informations transmises via la lettre d'information à laquelle la presse locale est abonnée.

21 100 MÉNAGES
REÇOIVENT LE JOURNAL *PARC'INFO*
2 FOIS PAR ANNÉE

13 197 CLICS
SUR LES ARTICLES DES LETTRES
D'INFORMATION MENSUELLES

90 024 VISITEURS
SUR LE SITE WEB

256 PUBLICATIONS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

À la suite du Forum des communes organisé en septembre 2022, le concept de signalétique datant 2013 a été mis à jour en vue notamment du Plan de gestion 2025-2028. Les démarches pour la pose de la signalétique routière se sont poursuivies avec l'obtention à fin décembre 2023 de tous les documents qui constituent les dossiers de demandes d'autorisation. Celles-ci ont été envoyées aux services cantonaux responsables (DGMR et SPC) en janvier 2024.

La communication via les réseaux sociaux a poursuivi son essor en se concentrant sur trois réseaux principaux : Facebook, Instagram et LinkedIn. Fin 2023, la page Facebook comptait 3 575 abonnés, le compte Instagram atteignait les 1 966 abonnés et LinkedIn en totalisait 1 409.

COMMUNICATION ET TERRITOIRE : GARANTIE À LONG TERME



Territoire en réseau

Un Forum des communes a eu lieu en août avec pour sujet le Plan de gestion 2025-2028. Environ la moitié des communes ont participé activement à des ateliers autour de 3 thématiques : la biodiversité (gestion des espaces verts), le paysage et la mobilité.

Des séances ont eu lieu avec le canton de Vaud (DGE-Biodiv) par rapport au renouvellement du Plan de gestion et la collaboration relative aux conventions programme Nature et paysage. Une séance de coordination a eu lieu avec le Service Forêt et Nature (Fribourg). Des contacts

bilatéraux ont également été menés dans les autres projets (énergie, mobilité, promotion économique, service des biens culturels/monuments et sites).

Des contacts avec les régions de développement économiques ont eu lieu de manière différentes, selon les opportunités : elles ont été régulières avec Pays-d'Enhaut Région Économie et Tourisme et plus ponctuelle avec Chablais Région et l'Association régionale de la Gruyère. La discussion du Plan de gestion 2025-2028 et les besoins de coordination entre ces organes et le Parc étaient au cœur des échanges.

Le Parc a soutenu différentes initiatives citoyennes qui vont dans le sens de la durabilité comme le Festival du film vert à Château-d'Ex et à Charmey ou les systèmes d'échange locaux.

Le Parc bénéficie des prestations du Réseau des parcs suisses pour maintenir son système d'information géographique actualisé.

Le Parc a poursuivi sa participation au projet *ValPar* ainsi que sa participation au comité du Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM).

PROJET DE RECHERCHE TAVILLONS DURABLES

Le Parc a initié un important projet de recherche sur le tavillon avec l'École supérieure du Bois Bienne : le projet *Tavillons durables* porte sur les impacts et alternatives de la pratique de l'autoclavage des toitures en tavillons.

Le projet de recherche sur la durabilité des tavillons a débuté en juillet. Il est mené par l'École supérieure du Bois Bienne (BFH) en étroite collaboration avec un groupe de pilotage composé de la BFH, le FSP, les services cantonaux du patrimoine (VD et FR) ainsi que l'Association Romande des Tavillonners.

Il a pour but de faire un état des lieux auprès des tavillonners sur les différentes pratiques d'autoclavage, d'évaluer leur impact environnemental effectif et étudier les alternatives possibles afin de fournir une aide à la décision pour les propriétaires et les financeurs. Bien que l'art du tavillonnage se porte plutôt bien et que la relève semble assurée dans nos régions, son avenir n'est pourtant pas tout rose. Le réchauffement climatique tend à diminuer la longévité de ces toitures en bois, à cause des grandes variations de températures l'hiver et des averses de grêles de plus en plus fréquentes l'été.

L'autoclavage – l'imprégnation des tavillons avec des produits chimiques – est une solution de plus en plus utilisée. Efficace pour augmenter la durée de vie des toits, cette méthode pose cependant certains problèmes au niveau écologique.

Le projet de recherche se déroulera sur 2 à 3 ans. Près de la moitié du financement est assuré par le FSP. Le reste sera couvert par des contributions des services cantonaux concernés, de La Loterie Romande, de l'Établissement cantonal des assurances du bâtiment (ECAB) et du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut.

GESTION

Coordination

L'année 2023 a été marquée par le départ à la retraite de François Margot à la fin du mois de septembre. Fin 2022, le Conseil du Parc avait opté pour une co-direction (2x 80 %) travaillant avec son équipe sur les bases de la gouvernance partagée. Florent Liardet, coordinateur adjoint depuis le 1^{er} février 2022, est confirmé à son poste de direction. Le second poste a été mis au concours en décembre 2022. Le processus mené par le comité avec l'appui des RH de la

commune de Montreux a conduit à la nomination de Bruno Clément parmi les 83 dossiers de candidatures reçus. Nommés par le Conseil du Parc, Florent Liardet et Bruno Clément occupent désormais les fonctions de directeurs.

Ces départ et nominations ont passablement modifié l'organisation de l'équipe entraînant des changements de poste : Baptiste Crausaz devient chef de projet *Tourisme*,

Caroline Rosat devient cheffe de projet *Produits* et Sylvie Annet a été nommée cheffe de projet *Économie de proximité*. Alyssa Ghirlanda a été engagée comme cheffe de projet *Paysage et éducation à l'environnement* depuis le 1^{er} juillet 2023.

L'ÉQUIPE DE COORDINATION en 2023

L'équipe de coordination régulière compte 14 personnes, entourées stagiaires et de civilistes.

- François Margot** (80 %), coordinateur jusqu'au 30 septembre
- Bruno Clément** (80 %), chef de projet *Paysage*, directeur dès le 1^{er} juillet
- Florent Liardet** (80 %), coordinateur adjoint, directeur dès le 1^{er} avril
- Sylvie Annet**, (80 %) stagiaire *Nature*, collaboratrice de projet dès le 1^{er} mars, cheffe de projet *Économie de proximité* dès le 1^{er} juin
- Yves Baechler** (80 %), chef de projet *Mobilité et développement durable*
- Baptiste Crausaz** (80 %) collaborateur *Tourisme*, chef de projet *Tourisme* dès le 1^{er} juin
- Adeline Galley** (30 %) assistante administrative
- Marie Gallot-Lavallée** (60 %), cheffe de projet *Nature*
- Alyssa Ghirlanda** (100 %) cheffe de projet *Paysage et éducation durable* dès le 1^{er} juillet
- Christelle Grangier** (80 %), cheffe de projet *Communication*
- Lea Megali** (80 %), cheffe de projet *Agriculture et Biodiversité*

- Sophie Overney Jaquillard** (80 %), responsable administrative et RH
- Cindy Ramel** (60 %), cheffe de projet *Biodiversité et SIG*
- Fanny Robatel** (100 %), collaboratrice *Communication*
- Caroline Rosat** (70 %), collaboratrice de projet *Produits*, cheffe de projet *Produits* dès le 1^{er} juillet

La coordination a pu compter sur l'appui de stagiaires et civilistes en 2023 :

- Anakin Dupperex** (100 % depuis le 16 août) stagiaire *Tourisme*
- Guido Giannuzzi** (100 % du 1^{er} janvier au 14 août) stagiaire *Tourisme*
- Yonathan Steiner**, (100 % du 13 mars au 31 octobre) stagiaire *Nature*
- Sidonie Nicole** (100 % depuis le 1^{er} décembre) stagiaire *Nature*
- Margaux Sporeenberg** (100 % du 16 octobre au 30 novembre) stagiaire *Nature*



GESTION

Comptes 2023

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIFS	31.12.23	31.12.22
Actifs mobilisés		
Liquidités		
Caisse	1 555,35	926,85
Caisse La Gruie	193,00	584,00
CCP 10-181306-7	9 724,21	7 080,01
Raiffeisen Association 96 6220 3 / 0045 0333 0	589 722,42	819 170,70
Banque cc Epargne garantie de loyer 08 6000 7	4 370,87	4 354,00
Réalizable court terme		
Débiteurs	79 015,50	30 535,70
Actifs transitoires	50 146,60	77 907,60
Immobilisations corporelles		
Mobilier de bureau	1,00	1,00
Collection photos Otto Olaf Becker	1,00	1,00
	734 729,95	940 560,86

PASSIF	31.12.23	31.12.22
Fonds étrangers		
Dettes à court terme		
Créanciers	96 610,60	105 613,35
Autres Dettes à court terme		
Créanciers LPP		
Créanciers AVS		
Créanciers AAP AANP Ass IJM		
Passifs transitoires		
Charges à payer		
Produits constatés d'avance	1 066,00	1 090,00
Fonds propres		
Capital	41 601,73	12 167,81
Résultat de l'exercice	51 765,54	29 433,92
Réserves		
Réserve OQE Pays-d'Enhaut	3 252,00	4 840,00
Réserve Oiseaux des prairies	5 993,95	5 993,95
Réserve MAVA forêts et cours d'eau		
Réserve MAVA Capsules vidéo		
Réserve MAVA 2021-2022		
Réserve Fondation Hans Wilsdorf	2 032,00	300 000,00
Réserve Biotope Vaud	10 000,00	10 000,00
Réserve Narcisses en forêts	7 744,65	7 744,65
Réserve Valorisation du site des Mosses	84 018,35	84 018,35
Réserve Grottes des Rochers de Naye	30 416,83	21 416,83
Réserve Patrimoine arboré	10 000,00	10 000,00
Réserve Région Energie		26 854,25
Réserve Label et entreprise partenaire	15 000,00	
Réserve Signalétique	50 000,00	50 000,00
Réserve Signalétique Vallée de la Jogne Complément OFEV	22 214,90	22 214,90
Réserve Façade de Rougemont	7 000,00	7 000,00
Réserve Chemin des traditions	19 600,00	19 600,00
Réserve Tourisme	27 000,00	27 000,00
Réserve Accessibilité universelle	5 000,00	5 000,00
Réserve Accessibilité aux offres touristiques en TP	15 000,00	15 000,00
Réserve Communication	5 000,00	
Réserve Etat de Vaud Convention paysage	87 500,00	87 500,00
Réserve Filière bois	20 000,00	10 000,00
Réserve Agriculture durable		10 000,00
Réserve Relais patrimoine Intyamon	30 000,00	
Réserve Taille arbres fruitiers	86 913,40	68 072,85
	734 729,95	940 560,86

FICHE DE PROJET	BUDGET 2024		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
Paysage	599 200	461 090	466 282,55	233 060,30	378 040	247 095	317 597,70	104 160,26
Participation frais généraux	6 000		94 419,82	18 622,00	6 000	35 000	59 410,62	12 000,00
Plateforme d'échange et de coordination nature et paysage	27 700		39 179,45	3 918,00	30 000		33 462,35	
Projet paysage (conseil et sensibilisation)	12 100		8 832,24	883,00	8 450		3 313,75	
Arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies	98 600	58 275	105 126,35	114 982,45	65 710	16 500	69 786,20	58 131,26
Forum des forestiers	69 100	54 000	35 164,68	17 434,95	21 640	13 000	20 653,25	
Jardins durables	15 500	5 000	17 138,65	9 096,90	19 855	3 000	11 743,84	273,00
Relais nature et paysage, signalétique N+P	130 500	116 815	25 676,49	2 668,00	65 760	40 000	5 997,20	
Animations annuelles N+P et communication trames vertes	10 000		20 055,00	21 174,00	10 000		11 048,43	100,00
Eléments typiques de paysage bâti et IVS	7 200	7 000	37 054,50	20 000,00	57 030	50 000	102 182,06	
Projet paysage et mesures exploratoires	222 500	220 000	83 635,37	24 281,00	93 595	89 595		33 656,00
Biodiversité	525 500	401 294	343 518,00	171 321,13	411 775	315 500	453 315,49	225 688,37
Participation frais généraux	9 500		69 560,63	13 839,00	9 500	20 000	84 798,33	25 000,00
Espèces cible	63 000	21 994	41 846,91	8 544,02	63 075	26 000	52 764,15	110,00
Prévention du dérangement de la faune sauvage	26 000		24 722,97	8 158,00	25 000		24 821,15	
Plantes exotiques envahissantes	67 500	35 000	42 248,25	145,76	63 700	35 000	45 818,18	118,00
Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique	353 500	344 300	160 468,82	140 167,35	235 500	229 500	172 331,50	167 491,62
Développement de projets spécifiques et exploratoires biodiv.	6 000		4 670,42	467,00	15 000	5 000	72 782,18	32 968,75

FICHE DE PROJET	BUDGET 2024		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
Agriculture	79 500	0	98 520,68	27 448,60	101 500	10 000	82 849,83	13 115,70
Participation frais généraux	3 500		19 949,93		3 500		15 498,10	
Organisation agricole, gestion et communication	10 000		15 516,80	10 000,00	14 000		13 882,43	
Réseaux écologiques et projets qualité du paysage	23 000		24 750,25	10 237,60	23 000		25 852,30	13 115,70
Gestion durable des prairies et pâturages	20 000		20 752,35	7 211,00	38 000	10 000	10 776,00	
Développement de projets spécifiques et mesures explo.	23 000		17 551,35		23 000		16 841,00	
Tourisme nature	207 000	62 000	192 811,20	35 691,60	193 500	34 500	301 593,22	90 615,00
Participation frais généraux	3 500		39 043,28		3 500		56 416,78	
Gestion tourisme du Parc	48 000	12 000	56 290,90	17 311,60	50 000	12 000	57 126,18	6 095,20
Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc	27 000	10 000	21 550,70	1 280,00	31 000		62 714,26	13 914,00
Relais info / Points i	50 000	15 000	40 499,15	15 000,00	35 000		24 173,76	
Tourisme d'expérience (avenir)	27 000		13 683,25		20 000	5 000	20 120,65	
Accessibilité universelle	20 000	5 000	14 880,05	2 100,00	17 000	5 000	15 787,33	6 900,00
Découverte patrimoine	10 000		1 060,75		15 000	5 000		
Coaching d'entreprises (diversification) et exploration	21 500	20 000	5 803,12		22 000	7 500	65 254,26	63 705,80
Produits et économie durable	205 000	49 000	207 323,20	47 363,38	205 500	44 000	179 954,43	27 479,79
Participation frais généraux	3 500		41 981,88		3 500		33 662,73	
Entreprises partenaires et Label Parc Produits	72 000	15 000	61 751,15	17 053,00	88 000	9 000	25 059,40	
Filière locale du bois	30 000	20 000	29 402,90		28 000	10 000	28 066,60	
Promotion des entreprises partenaires et du Label Parc Produit	80 500		64 839,37	17 310,38	72 000	13 000	89 924,20	27 479,79
Gestion et mesures exploratoires	19 000	14 000	9 347,90	13 000,00	14 000	12 000	3 241,50	
Energie et mobilité	235 700	103 200	193 753,54	32 044,30	169 000	45 800	177 884,00	9 763,00
Participation frais généraux	3 500		39 234,10		3 500		33 275,43	
Politique énergétique régionale	174 700	93 200	96 381,75	21 518,95	98 000	41 800	72 993,10	
Promotion de la mobilité durable	9 500		16 901,75	1 927,85	16 000		16 645,27	
Mobilité durable et tourisme	44 000	10 000	39 162,94	8 547,50	46 500	4 000	53 281,20	9 763,00
Exploration, veille et appui aux initiatives locales	4 000		2 073,00	50,00	5 000		1 689,00	
Sensibilisation	193 500	300	281 207,63	64 385,10	185 000	16 500	239 479,11	37 831,05
Participation frais généraux	3 500		56 943,10		3 500		44 797,56	
Projet école	54 500	300	54 232,31	1 788,00	43 000		25 056,26	
Parc à la carte	95 000		104 261,12	38 905,00	88 000		117 498,39	34 728,80
Journée du Parc	10 000		30 064,50	6 805,40	20 000		45 263,10	1 602,25
Culture et patrimoine	20 000		28 515,70	16 886,70	2 000		3 435,65	
Forum des jeunes	5 000		453,00		5 000			
Exploration	5 500		6 737,90		23 500	16 500	3 428,15	1 500,00
Territoire en réseau	69 000	5 000	90 192,21	8 539,20	69 500	2 000	95 015,48	6 278,80
Participation frais généraux	3 500		18 263,46		3 500		17 773,83	
Coopération avec les collectivités publiques et les régions	15 000		9 317,40	120,00	16 000		21 575,10	320,00
Réseaux pour le développement durable	25 000	5 000	27 701,25	4 961,00	25 000	2 000	30 667,65	5 676,00
Réseaux citoyens et bénévoles	3 000		1 743,90	872,00	4 000		4 228,80	
Villes portes	2 500		460,05		2 000		195,00	
SIG	10 000		16 616,45		10 000		10 462,70	
Recherche et exploration	10 000		16 089,70	2 586,20	9 000		10 112,40	282,80
Communication	223 500	55 000	219 622,14	12 920,00	219 500	50 000	216 268,47	6 460,00
Participation frais généraux	3 500		44 472,36		3 500		40 455,72	
Stratégie de la communication	100 000		105 481,18	8 920,00	96 000		110 510,55	6 460,00
Adaptation communication au nouveau périmètre	5 000	5 000	14 716,00		15 000		1 357,75	
Signalétique	85 000	50 000	18 419,05	4 000,00	85 000	50 000	32 560,90	
Site internet	30 000		36 533,55		20 000		31 383,55	
Sous total projets	2 337 900	1 136 884	2 093 231,15	632 773,61	1 933 315	765 395	2 063 957,73	521 391,97
Gestion	395 000	0	144 251,65	8 137,14	443 300	20 750	115 394,93	27 214,52
Participation des autres fiches aux frais généraux	-40 000		-423 868,56		-40 000		-386 089,10	
Gestion ressources humaines	105 000		127 764,40		94 000		101 159,76	
Gestion Générale	297 500		350 032,73	8 137,14	319 300		366 818,68	27 214,52
Centre administratif			4 331,50				1 304,50	
Frais de séances pour tiers	30 000		37 692,76		30 000	20 000	31 872,89	
Planification (charte, plan de gestion)	2 500		48 125,45		40 000	750		
Résultat financier			173,37				328,20	
Totaux	2 732 900	1 136 884	2 237 482,80	640 910,75	2 376 615	786 145	2 179 352,66	548 606,49

GESTION

FICHE DE PROJET	BUDGET 2024		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
Contributions Confédération		813 500		827 500,00		828 300		817 500,00
Oparcs		813 500		813 500,00		813 500		803 500,00
Confédération hors projet cadre				14 000,00		14 800		14 000,00
Contributions cantonales		387 700		530 700,00		558 700		559 894,00
Vaud "parcs"		205 700		205 700,00		205 700		205 700,00
Fribourg "parcs"		175 000		175 000,00		175 000		175 000,00
Berne "parcs"		7 000		7 000,00		7 000		7 000,00
Autres subventions VD (hors projet cadre)				107 000,00		117 000		123 597,00
Autres subventions FR (hors projet cadre)				36 000,00		54 000		48 597,00
Contributions propres ("fonds de tiers")		887 600		860 842,64		661 845		796 283,63
Communes		202 000		201 597,00		202 000		199 362,00
Recettes d'exploitation		160 000		210 383,45		155 000		165 709,86
Recettes spécifiques (sans cantons et confédération)		470 600		353 513,60		252 345		360 979,68
Recettes spécifiques Contribution de la loterie romande				20 000,00				
Recettes extraordinaires								
Sponsors, produits extraordinaires et dons				2 634,03		32 500		
Autres membres et partenaires		35 000		30 760,00				32 280,00
Valorisation contributions matérielles		20 000				20 000		
Prestations propres, Conseillers communaux et municipaux				24 634,56				26 432,09
Prestations propres, Autres professionnels				8 120,00				7 720,00
Prestations propres, Travail en nature (bénévoles, professionnels)								
Prestations ORP								
Prestations matériels autres				9 200,00				3 800,00
Contributions hors projet cadre		646 284		70 205,70		328 000		35 108,95
Fonds de tiers hors projet cadre		343 540		13 192,00		145 186		13 192,00
Prélèvements sur réserves non attribuables à des fonds de tiers		302 744		57 013,70		182 814		21 916,95
Totaux	2 732 900	2 735 084	2 237 482,80	2 289 248,34	2 376 615	2 376 845	2 179 352,66	2 208 786,58
Résultat intermédiaire	2 184		51 765,54		230		29 433,92	
Hors convention et plan de gestion			27 497,10	27 497,10			167 603,90	167 603,90
Mesures biodiversité en forêt (MAVA / FHW)			27 497,10	27 497,10			167 603,90	167 603,90
Total final	2 732 900	2 735 084	2 264 979,90	2 316 745,44	2 376 615	2 376 845	2 346 956,56	2 376 390,48
Résultat final	2 184		51 765,54		230		29 433,92	

Association

En 2023, le Conseil du Parc a siégé 3 fois et le Comité à 11 reprises (plus des séances de délégations *ad hoc* pour les nouveaux locaux, les salaires ou la succession de la direction). Les réunions des commissions et groupes de projet attestées par 68 procès-verbaux et notes de séance témoignent de l'importance que le Parc accorde à la concertation et la coordination avec ses partenaires ainsi qu'avec d'autres autres représentants de la population ou de l'économie de son territoire ; au total 91 personnes ont été sollicitées par l'équipe de coordination en 2023.

L'assemblée générale, conduite par son président Patrice Borcard, a eu lieu le 31 mai à Enney, précédée d'une visite guidée par Jérôme Gremaud des prairies à Azuré des paluds, un papillon rarissime au cycle passionnant, suivie par une halte à la bergerie de Prareman. L'assemblée générale fut également l'occasion de rendre hommage à François Margot, coordinateur et fondateur du Parc, avant son départ à la

retraite. Ont été élus au Conseil du Parc lors de l'assemblée 2023 : Gilles Chatelain, médecin et habitant de Rougemont, et Myriam Mermod en sa qualité de présidente de la commission *Tourisme*.



François Margot entouré de Bruno Clément (à gauche) et de Florent Liardet

L'ASSOCIATION PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT COMPTE 848 MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023 :

- 642 MEMBRES INDIVIDUELS
- 49 MEMBRES COLLECTIFS
- 90 ENTREPRISES
- 17 COMMUNES

GESTION

Le conseil et le comité du Parc

(SITUATION DÉCEMBRE 2023)

Patrice BORCARD, Grandvillard, président (*)

Vincent GRANGIER, Montbovon, vice-président (*)

MEMBRES

Cédric BERTSCHY, représentant de Châtel-sur-Montsalvens (*)

Albert BOSSY, Lessoc

Valentin CHARRIÈRE, représentant de Crésuz

Gilles CHATELAIN, Rougemont (*)

Marc-Olivier BENNINGER, représentant de Grandvillard

Sarah DELLEY, Pro Natura, Fribourg

Véronique DEY, représentante de Bas-Intyamont (*)

Rémy FISCHER, représentant d'Ormont-Dessous

Flourentzos FLOURENTZOU, Glion

Irina GOTE, représentante de Montreux (*)

Cosette HÄMMERLI, représentante de Château-d'Éx (*)

Nicolas HAYMOZ, représentant Haut-Intyamont

Martin HEFTI, représentant de Saanen

Pierre LOMBARDO, représentant de Gruyères

Jean-Samuel MARMILLOD, Rossinière

Myriam MERMOD, présidente de la commission *Tourisme*

Sophie MORET, représentante de Val-de-Charmey

Laura PAPAUX, présidente de la commission *Agriculture*, Cerniat

Nicolas PASQUIER, Bulle

Dominique PYTHOUD, représentant de Villeneuve

Simon RAUBER, représentant de Jaun

André REICHENBACH, représentant de Rougemont

Igor RINALDI, représentant de Veytaux

Jean-Claude ROCH, président de la commission *Nature*

Jean-Louis ROSSIER, président de la commission *Bois*

Barbara SCHOPFER, représentante de Rossinière

Monique TSCHUMI, représentante de Corbeyrier

Martin VON DER AA, Villeneuve (*)

(*) membres du comité

Les représentantes et représentants des cantons de Vaud, Fribourg et Berne et ainsi que les directeurs sont invités de manière permanente aux séances du conseil.

Les commissions et les groupes de projet

Le Parc fonctionne avec des commissions ; elles étaient 8 en 2023, auxquelles s'ajoutent des groupes de projet.

LES COMMISSIONS STATUTAIRES

Commission **Nature**, président Jean-Claude Roch

Commission **Agriculture**, présidente Laura Papaux

Commission **Tourisme**, présidente Myriam Mermod

LES AUTRES COMMISSIONS

Commission **Bois**, président Jean-Louis Rossier

Commission **Énergie**, sous la responsabilité de Yves Baechler

Commission **Mobilité**, sous la responsabilité de Yves Baechler

Commission **Communication**, sous la responsabilité de Christelle Grangier

Commission **Entreprises partenaires et label produit**,

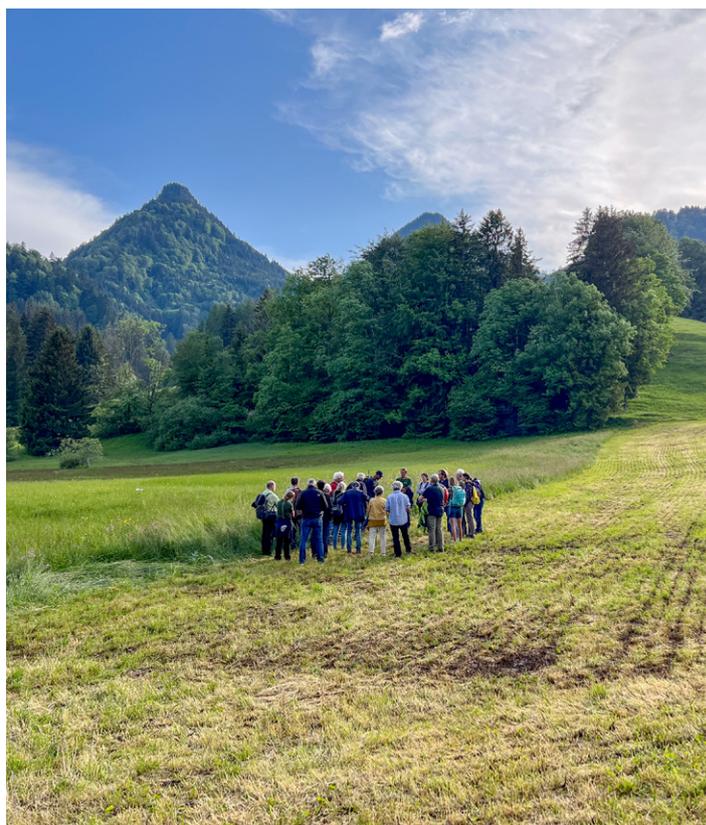
sous la responsabilité de Caroline Rosat et Sylvie Annet

Groupe de **coordination de lutte contre les plantes exotiques envahissantes**,

sous la responsabilité de Cindy Ramel

Groupe **Écoles du Parc**, sous la responsabilité d'Alyssa Ghirlanda

Les groupes de projet complètent ces commissions, ils permettent la réalisation d'objectifs précis, de projets ou d'actions (par exemple, pour le projet *Savurando*).



LE BILLET DU PRÉSIDENT



Le sens d'un héritage

Il en va de nos associations comme de nos parcours individuels. Elles traversent des périodes de changements, qui, tout attendues soient-elles, sont délicates à négocier. Le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut a vécu l'année 2023 comme une telle année de transition.

Il s'agissait, en premier lieu, d'organiser la succession de François Margot, coordinateur fondateur du Parc, pour qui l'heure de la retraite sonnait. La direction du Parc étant bicéphale, une première réorganisation s'était jouée au printemps lorsque Florent Liardet a succédé à Patrick Rudaz, prématurément décédé. Les organes du Parc ont fonctionné avec sérénité et efficacité, profitant de l'occasion pour questionner son fonctionnement. Avec la nomination de Bruno Clément, chef de projet et fin connaisseur de la maison, le Parc a ainsi complété le binôme, en travaillant sur la complémentarité d'une codirection adéquate d'une forme partagée de gouvernance.

Avec le recul, on mesure que le départ en retraite de François Margot, à la fin juillet, a marqué une étape dans la jeune histoire de notre PNR. Le discours d'adieu qu'il a prononcé au terme de l'assemblée générale du 31 mai à Enney a témoigné – mais était-ce encore nécessaire ? – de la dimension peu ordinaire de celui qui restera comme un de ses fondateurs. Tout était concentré dans ces pages, qui avaient l'émouvante densité d'un testament. Testament sans concession sur les manques et les erreurs qui accompagnent toute action humaine. Mais testament d'une ferveur visionnaire pour celles et ceux qui reprennent fièrement l'héritage.

Aucun doute : le PNR ne serait pas le PNR sans les intuitions, les visions et les actions de François Margot. Il en a été l'architecte inspiré, lui offrant une légitimité et une crédibilité. Et on peine à imaginer aujourd'hui les vents contraires qu'il a dû affronter lorsque, voilà plus de vingt ans, il a défendu un premier projet, orienté vers un développement plus durable du territoire, plus respectueux du vivant, plus en harmonie avec l'environnement.

Quel changement en quelques décennies ! Les enjeux sont les mêmes mais la perception des changements climatiques et de la perte de la biodiversité s'est imposée dans l'opinion. Certes, il est toujours une frange de la population qui demeure insensible aux verdicts, inlassablement répétés, du GIEC. Mais le Parc ne prêche plus dans le désert. Au contraire, on sollicite son expertise, on réclame son accompagnement, on attend son soutien. Et s'il ne peut se réjouir de l'évolution de notre environnement, François Margot peut être fier de l'héritage qu'il nous confie.

C'est dans cette perspective d'un Parc répondant aux enjeux sans cesse renouvelés de son territoire, que la coordination a travaillé à la rédaction du Plan de gestion 2025-2028. Ce fort volume contient de nombreuses orientations nouvelles. Et si la demande de moyens financiers est à la hausse, c'est en écho aux projets novateurs portés par la coordination. Et parmi ces derniers, il en est un certain nombre qui touche à la Saison d'alpage, récemment inscrite au patrimoine de l'UNESCO. Le Parc a d'ailleurs pris sa part dans l'organisation de la journée du 7 décembre, lorsque le conseiller fédéral Berset était à Bulle pour remettre officiellement cette reconnaissance. Et le Parc compte bien, à l'avenir, faire de cette saison d'alpage un des visages de son identité, tant ces traditions alpestres ont façonné ses paysages, son patrimoine et sa culture.

Et comme les bonnes nouvelles n'arrivent jamais seules, c'est aussi dans les derniers mois de l'année 2023 que le Parc pris connaissance du permis de construire octroyé par la commune de Rossinière au bâtiment CaRoss, dont le toit en tavillons abritera la coordination enfin réunie dès la fin de l'année 2025. Beau cadeau en effet que cette perspective de regroupement des collaboratrices et des collaborateurs du Parc dans un site qui leur offrira de meilleures conditions de travail.

À la coordination, aux directeurs, à tous les membres du Comité, du Conseil et des commissions, aux communes et à tous les membres vont mes remerciements pour leur engagement en faveur de notre Parc.

Patrice Borcard
Président du Parc

IMPRESSUM

Rapport annuel 2023 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
 Coordination : Bruno Clément, Florent Liardet
 Responsable de rédaction : Christelle Grangier
 Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Ricardo Faria Dos Santos (p. 8)
 Graphisme : agence Parallèle, www.parallele.ch
 Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du Village 6, 1660 Château-d'Œx

www.gruyerepaysdenhaut.ch | info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93